

CERTIFICAT DE TRAVAIL

Monsieur Luca Romanazzi, né le 31.05.1996 a été employé par notre société du 01.11.2020 au 31.05.2021, en qualité d'aide de laboratoire en microbiologie.

Dans le cadre de ses activités, il a effectué les tâches suivantes :

- Réception et tri des prélèvements COVID.
- Vérification des codes analyses et des libellés de prélèvements.
- Téléphones et fax pour complément d'information si nécessaire.
- Travail sous hotte à flux laminaire : déballage des prélèvements, dépôt des prélèvements sur portoirs dédiés

Monsieur Romanazzi a été un collaborateur très consciencieux, précis et disponible. Il a été rapidement apte à travailler de manière autonome et a participé à la formation de ses collègues au même poste de travail. Il a su s'adapter aux contraintes horaires liées à la charge de travail en période de pandémie. Il a entretenu de très bons rapports tant avec ses supérieurs que ses collègues. Son travail nous a donné entière satisfaction.

Monsieur Romanazzi a quitté notre société de son plein gré. Il est libre de tout engagement, hormis les réserves habituelles concernant le secret professionnel et les devoirs de discrétion au sujet de tout ce qui pourrait porter préjudice au bon fonctionnement ou à la réputation de notre société.

Nous lui souhaitons le meilleur pour son avenir professionnel. Nous ne pouvons que le recommander à tout nouvel employeur.

Dianalabs SA



Dre Nadia Liassine

Responsable département Microbiologie

Co-directrice Dianalabs

Genève, le 25 aout 2021